

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acteRéservé
au
Moniteur
belge

16101398

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -ENTRÉ
LE 07 JUL. 2016

Le Greffier

N° d'entreprise : 0462.272.108

Dénomination

(en entier) : **Oeuvre d'Entraide des Employés et des Ouvriers des Sociétés
Thy-Marcinelle et des autres sociétés belges du Groupe RIVA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Association sans but lucratif**Siège : **rue de l'Acier 1 - 6000 Charleroi - Belgique**Objet de l'acte : **Démission / Nomination administrateurs - Nomination administrateurs
délégué**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juillet 2016

1. Suite aux résultats des élections sociales organisées en 2016 par les sociétés Thy-Marcinelle, Tréfileries de Fontaine l'Evêque et Stahlbeteiligungen Belgian Branch et la mise en place le 28 juin 2016 d'un nouveau Conseil d'Entreprise unique qui en découle, les associés B seront, conformément à l'article 5 des statuts,

Mr Neijns Jacquy
Mr Rocca Patrice
Mr Diadori Mauro
Mr Talutto Michel
Mr Charchmi Saïd

Toutes les personnes précitées acceptent et sont appelées à siéger immédiatement.

2. Associés A

L'Assemblée à l'unanimité accepte la démission de Mr Mathieu Herpers et Mr Eddy Donadello en tant qu'associés A, ils sont remplacés à compter de ce jour par Mr Didier van den Branden de Reeth et Mr Marco Sabbadini qui acceptent.

Les autres associés A demeurent inchangés

A l'unanimité l'assemblée accepte ces modifications et la nouvelle liste des membres associés se compose donc de :

Associés A :

Mr Pezzoni Andrea	Chaussée de Philippeville 92 C	6280 Loverval
Mr van den Branden de Reeth	Rue de Rosières 31	1301 Bierges
Mr Monnet Michel	Route de Landelies 24 B	59149 Coulsore (France)
Mr Vangheluwe Frédéric	Sentier Montrou 85	6200 Bouffloux
Mr Marco Sabbadini	Rue Fond Jacques 13	6010 Couillet

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/07/2016 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Associés B :

Mr Neijns Jacquy	Rue de la Sarte 50	6200 Chatelet
Mr Rocca Patrice	Rue Henrichamps 32	6140 Fontaine l'Evêque
Mr Diadori Mauro	Rue des Aiselies 93	6040 Jumet
Mr Talluto Michel	Rue de la Taillette 64	6150 Anderlue
Mr Charchmi Saïd	Rue Chet 175	6061 Montignies s/Sambre

3. Conformément à l'article 23 des statuts, les mandats des administrateurs existant sont arrivés à échéance. L'assemblée, à l'unanimité, décide de nommer, avec effet immédiat, administrateurs représentant des associés A Messieurs Andrea Pezzoni et Marco Sabbadini qui acceptent et administrateurs représentant des associés B Messieurs Jacquy Neijns et Patrice Rocca qui acceptent. Les mandats sont gratuits et viendront à échéance le dernier jour du mois qui suit celui au cours duquel auront lieu les prochaines élections sociales.

L'assemblée désigne Monsieur Eddy Donadello afin de procéder aux formalités nécessaires à la publication de ces décisions.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 juillet 2016

Le Conseil décide à l'unanimité d'annuler tous les pouvoirs en vigueur à compter de ce jour.

A compter de ce jour et conformément à l'article 20 des statuts, les pouvoirs de gestions journalières seront exercés par Messieurs Andrea Pezzoni, Président et Administrateur Délégué, et Monsieur Jacquy Neijns, Vice-Président et Administrateur Délégué, agissant conjointement.

A compter de ce jour et conformément à l'article 25 des statuts, la représentation de l'A.S.B.L., dans la gestion non journalière sera exercée par Monsieur Andrea Pezzoni, Président agissant conjointement, soit avec Jacquy Neijns, Vice-Président, soit avec Monsieur Patrice Rocca, Administrateur.

Le conseil désigne Monsieur Eddy Donadello afin de procéder aux formalités nécessaires à la publication de ces décisions.

Eddy DONADELLO
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/07/2016 - Annexes du Moniteur belge